

**Question orale du député PTB Laszlo Schonbrodt à l'échevin Jean-François Chefneux.  
Concerne : la politique de confidentialité sur les conteneurs à puce.**

Monsieur l'échevin,

Nous avons assisté à la plupart de vos soirées de présentation publiques des conteneurs à puce. Il en ressort plusieurs questions.

Tout d'abord, vous avez donné un avantage surprenant du système. Tout en respectant le RGPD dites-vous, vous avez déclaré vouloir utiliser la puce pour contrôler le comportement des gens face à leurs déchets. Pour reprendre vos mots : « ça permettra d'aider à trouver des solutions adaptées pour ceux qui en ont beaucoup trop et d'autre part, si quelqu'un en n'a pas du tout, c'est sans doute qu'il les met dans la Vesdre. »

Qui précisément aura accès à ces données ?

Pour garantir le respect de la vie privée, serait-il possible anonymiser complètement ces données ? D'autre part, en dehors de tous les problèmes de stockage soulevés par les participants qui, particulièrement dans les immeubles à étages, confirment qu'ils n'ont pas la place pour vos conteneurs, de nombreuses personnes s'inquiètent de l'occupation de leur trottoir par ces conteneurs.

Vous avez régulièrement répondu que vous agiriez au cas par cas. Mes questions à ce sujet sont les suivantes :

Suite à ces présentations, comptez-vous tenir compte des retours de la population et élargir le nombre de rue sans conteneurs ?

Comptez-vous effectivement, comme vous l'avez proposé lors de ces soirées, changer les règles de circulation et de stationnement pour, par exemple passer certaine rue à sens unique ? Avez-vous déjà une idée de combien de rue pourraient-êtr concernées par ces mesures ?

Enfin, je me permet de vous reposer la question du nombre de déchets ramassés hebdomadairement par nos ouvriers communaux.

Sur le volume, vous n'avez pas donné cette réponse lors de mes précédentes demandes car on ne serait pas en mesure de distinguer les ordures ramassées en dépôts clandestins de celles provenant des poubelles publiques. Je réprecise que cette distinction ne nous est pas indispensable. Mes questions sont donc les suivantes :

Quelle est la masse de déchets ramassée hebdomadairement par les ouvriers communaux ? (dans les dépôts clandestins, les poubelles publiques et éventuellement d'autres provenances).

Quelle charge de travail cela représente-t-il ?

Pour facilité, nous sommes intéressés de recevoir les infos sur ces données sur l'ensemble de l'année par écrit.